

Loi anti-inflation

selon les plans prévus, que le pipe-line de la vallée du Mackenzie pourra voir le jour, en partie grâce à ce bill.

M. Gilbert: Demandez-leur ce qui va arriver aux Indiens.

M. Leggett: Ce que j'en dis ici, servira j'espère d'avertissement au public avant les prochaines élections fédérales car je m'attends à ce que l'on annonce alors que le pipe-line de la vallée du Mackenzie va se faire grâce, en grande partie, aux capitaux canadiens qui auront été réunis, à l'origine, grâce au blocage des salaires, lequel va permettre au secteur privé de prendre de l'expansion aux dépens des salaires, c'est-à-dire de lui offrir une marge de capitaux supplémentaires que l'on pourra consacrer alors au projet envisagé. Si j'avais l'esprit machiavélique, j'aurais pu penser que telle était la véritable raison de ces mesures mais on se demande si, vu la manière dont les choses se passent, le gouvernement n'a pas simplement par hasard trébuché sur les trésors escomptés de la vallée du Mackenzie. Je l'ignore.

Je note avec cynisme que, de ce côté-ci de la Chambre, nous devrions accueillir à bras ouverts ce projet de loi car, si jamais le gouvernement s'est mis la corde au cou, c'est bien avec ce bill. On aura beau secouer la tête en tout sens, rien n'y fera; aucun gouvernement dans notre monde occidental industrialisé n'a survécu à cette sorte de législation, pas plus que ne le fera ce gouvernement lors des prochaines élections. Je crois qu'il n'y survivra pas pour la simple raison qu'il a entrouvert la boîte de Pandore et qu'il ne pourra pas la refermer de sitôt.

Ceci me rappelle l'anecdote de l'apprenti sorcier qui avait enfin trouvé le mot magique et qui une fois qu'il l'eut prononcé, voit son balai se mit en branle et son eau fut transportée dans le seau. Voilà qui était merveilleux, l'apprenti n'avait plus à travailler, ayant de l'eau à volonté grâce au balai magique. Mais il avait hélas oublié de demander le mot qui met fin au sortilège. Avec ces contrôles le gouvernement a trouvé enfin le mot magique pour mettre fin à l'inflation, mais comment va-t-il s'y prendre pour les retirer dans notre marché soi-disant libre? Le gouvernement a ouvert la boîte de Pandore; mais ne pourra pas la refermer.

Je ne doute pas qu'en ce moment ce programme plaise à beaucoup de gens à première vue. Il y a sans doute des Canadiens qui ne l'ont pas examiné avec soin et qui disent: Dieu merci, on essaie d'enrayer l'inflation! Ceux d'entre nous qui l'avons étudié pouvons examiner le projet de loi et voir qu'il ne comporte aucune disposition susceptible de juguler l'inflation. Si ce programme a quelque effet, cet effet sera très marginal tout au plus.

L'inflation se fait en grande partie sentir dans trois domaines: les loyers, l'alimentation et l'énergie. Le fait de contrôler les salaires dans ces trois secteurs ne permettra d'effectuer aucune épargne. En premier lieu, dans le domaine de l'énergie, l'élément salaire est à peu près négligeable. Dans celui des loyers, c'est le coût des terrains qui fait monter celui des loyers—le coût du travail est négligeable. On a étudié récemment le coût du logement. On a pris pour exemple deux maisons, l'une située à un bout du pays et l'autre située à l'autre bout, toutes deux appartenant à des personnes dans la même catégorie de revenus. La première maison se trouvait en Colombie-Britannique et la seconde au Québec. Une maison de \$36,000 au Québec se vend \$55,000 en Colombie-Britannique, et pour une seule raison: la valeur ou le coût du terrain. Ainsi, le gouvernement ne s'est pas attaqué à l'inflation dans le domaine des loyers; il ne s'est pas attaqué à l'inflation dans le domaine alimentaire ni dans celui de

l'énergie. En répétant que ce sont ceux qui travaillent dans ces secteurs d'activité qui sont la cause principale de l'inflation, il continue de passer à côté du problème.

Le programme proposé va en fait réduire notre revenu national réel et accentuer la mauvaise répartition des ressources, répartition qui est déjà faussée par un système fondé sur la concurrence et l'avidité. La réglementation va accroître davantage le chômage et intensifier la récession.

Le gouvernement, selon moi, aurait dû penser à la portée de son geste. Nous avons spéculé sur le pipe-line de la vallée du Mackenzie. Peut-être que par dépit les ministériels se sont dit: «Il faut faire quelque chose pour chasser la colère et la rancœur qu'éprouvent les travailleurs canadiens parce que le gouvernement n'est pas capable de résoudre les graves difficultés qui assaillent l'économie». Si c'est là le résultat de ce fameux programme d'urgence, si tel est le fruit de sérieuses recherches, je me demande réellement ce qu'on peut attendre du programme.

Le Livre blanc stipule que 1,500 entreprises ayant 500 employés ou plus seraient visées par les lignes directrices. En fait, il n'y en a guère plus. Il n'y a jamais que 30 p. 100 d'erreurs dans le Livre blanc quant au nombre de grosses sociétés qui seront visées par la réglementation. Si c'est là le genre de recherches sur lesquelles le gouvernement s'appuie, cela donne une idée de l'efficacité du bill et de la façon dont le gouvernement va mettre son programme en vigueur. On trouve un coefficient de 30 p. 100 d'erreurs seulement dans l'énumération des sociétés: c'est tout à fait ridicule.

Je pense qu'on peut pardonner au parti conservateur de ne pas avoir terminé son travail lorsqu'il s'est lancé dans la dernière campagne électorale avec sa politique des revenus. Le parti conservateur a estimé que c'était nécessaire, mais étant dans l'opposition, il lui manquait les ressources humaines dont il aurait eu besoin pour donner de la substance aux grandes lignes de son programme. Mais il a quand même agi, et c'est tout à son honneur, en proposant un gel généralisé de courte durée qui aurait donné suffisamment de temps à ses membres pour mettre la main sur les experts requis, qu'ils s'attendaient trouver chez les ministres et les sous-ministres. Ils prétendaient qu'un tel gel serait brutal mais assez équitable. Comme leur chef l'a fait remarquer depuis, il aurait tracé la voie à un programme plus complet par la suite.

● (2130)

Le gouvernement n'avait pas cette excuse. Peu après les dernières élections, il a annoncé qu'il avait déjà un programme d'urgence qui était prêt à entrer en action en temps opportun. Aussi devons-nous supposer que la loi anti-inflation dont nous sommes saisis constitue bel et bien ce programme, et je suppose que dans la sagesse du gouvernement, le moment opportun est arrivé; mais certains députés de notre parti se demandent désespérés si l'on devrait modifier, améliorer, ou rafistoler le bill ou si l'on devrait essayer de boucher des trous ça et là.

A mon avis, le bill ne peut être modifié parce qu'il découle du principe fondamental d'un contrôle des salaires sans contrôle des prix. Le ministre du Travail (M. Munro) aura beau dire, c'est sur la classe ouvrière que l'on fait reposer la responsabilité de l'inflation.

J'aimerais signaler certaines des injustices flagrantes et certains des mécanismes de ce bill qui le rendent totalement inefficace dans le domaine des prix. Le ministre de la Consommation et des Corporations (M. Ouellet) était présent tout à l'heure, mais je vois qu'il est parti. Je crois que c'est en 1973 que son prédécesseur, le député de Wind-